

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1261

Artikel: La spirale perverse de la baisse des salaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ni la peste, ni le choléra

Croissance économique, plein emploi, niveau de vie, sécurité sociale. Des années durant, ces quatre variables ont harmonieusement évolué en se renforçant mutuellement. L'harmonie est aujourd'hui rompue. Pour assurer la relance, nous affirme-t-on, il faudra consentir à une baisse des salaires et des prestations sociales.

COÛT DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

(y compris les prélèvements obligatoires)

Etat-Unis
27,97 DM/heure

Suisse
41,47 DM/heure

SALAIRE RÉEL

(pour une famille de 4 personnes)

Etat-Unis
17,27 DM/heure

Suisse
31,78 DM/heure

RÉFÉRENCE

Mathias Binswanger, «Das Wunder, das die Armen möglich machen», *Die Weltwoche*, 23 mai 1996

(jd) De fait, il y a plusieurs années déjà qu'en Europe l'emploi ne suit plus la croissance. Pire, on assiste à une diminution réelle du nombre des postes de travail alors même que la croissance, certes ralentie, subsiste. En Suisse, le niveau de l'emploi correspond à celui de 1984. Le recul est d'importance.

Les Etats-Unis, par contre, ne connaissent pas cette corrélation négative. De l'autre côté de l'Atlantique, la croissance économique crée des emplois: +20% depuis 1984. Alors, pourquoi cet essoufflement du Vieux Continent qui contraste avec le dynamisme américain? Nos entrepreneurs et économistes élucident vite l'énigme, relayés par des politiciens en quête de potion magique: c'est la faute aux salaires, trop élevés en Europe.

Effectivement, l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis et le taux de chômage relativement bas ne peuvent que faire rêver l'observateur européen. Depuis l'élection de Bill Clinton en 1992, 8,5 millions d'emplois ont été créés. Et une récente étude des conseillers économiques de la Maison-Blanche a fait taire les mauvaises langues européennes qui qualifiaient ces emplois de «MacDonald's jobs», d'emplois précaires, à la demande, mal payés: plus des deux tiers de ces nouveaux emplois sont rémunérés au-dessus de la moyenne nationale. Miracle américain?

Mathias Binswanger, enseignant de l'université de Saint-Gall, a décortiqué les chiffres et constaté que miracle rime avec pauvreté, inégalités, absence de qualifications.

Même si les résultats de l'étude précitée sont difficilement contestables, il n'en reste pas moins qu'actuellement, 11 millions de salariés américains travaillent pour 5\$ de

l'heure. Et qu'en est-il du salaire moyen? Il se situe 20% en dessous du salaire moyen helvétique, à pouvoir d'achat égal. C'est dire qu'une part importante des salariés américains au bénéfice d'un salaire au-dessus de la moyenne gagnent moins que le salaire moyen suisse. A cela s'ajoute que le coût du travail dans l'industrie manufacturière américaine est environ d'un tiers inférieur à celui que doivent supporter les employeurs suisses. Au cours des vingt dernières années, les salaires réels n'ont cessé de baisser outre-Atlantique alors qu'ils ont progressé de 35% en Suisse.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que se multiplient les emplois non qualifiés et mal payés. Plutôt que de procéder à des investissements de rationalisation, les employeurs, surtout dans le secteur tertiaire, tablent sur une main-d'œuvre à bon marché. Si le taux de chômage américain reste bas, c'est au prix d'une disparité croissante des revenus et de la fortune, et du maintien dans l'ignorance et la pauvreté d'une part croissante de la population.

Les admirateurs du modèle américain nous proposent d'échanger la peste du chômage contre le choléra de la marginalisation sociale. Ils oublient deux éléments essentiels qui expliquent le dynamisme de cette économie: la facilité de créer une entreprise et le coût social peu élevé du travail. Stimuler ces deux éléments sans porter atteinte à la cohésion sociale, tel est le défi auquel doivent répondre l'Europe et la Suisse. Par exemple en encourageant l'innovation technologique par la mise à disposition de capital-risque et en renonçant à faire supporter au seul travail la charge financière de la politique sociale. ■

La spirale perverse de la baisse des salaires

«Baisser les salaires pour sauver des emplois». Avec ce slogan de bon sens apparent, les entreprises de la construction et les cafetiers-restaurateurs croient pouvoir se sortir d'affaire. Ces deux secteurs économiques travaillent sur le marché intérieur, souvent même local. Ils dépendent donc du pouvoir d'achat des collectivités et de la population locales. Une baisse de salaires n'aura aucun impact sur le niveau des commandes et de la consommation. Au mieux, une entreprise qui aura procédé à une telle baisse pourra prendre du travail à ses concurrents qui devront licencier du personnel. Au pire, les concurrents s'aligneront à la baisse et, comme le

volume de travail est constant, les entreprises licencieront des travailleurs moins payés qui toucheront une indemnité de chômage diminuée.

Une réduction temporaire des salaires peut se justifier dans une situation conjoncturelle particulière, entreprise par entreprise, afin de sauvegarder la capacité de production. C'est la concession qu'avaient acceptée en son temps les syndicats de la métallurgie. Elle est inopérante par contre dans des branches qui souffrent d'une surcapacité structurelle et qui ne feraient ainsi que retarder les réformes nécessaires sur le dos de salariés qui ne disposent que de revenus modestes.